2026 ILLUMINATION DU SAPIN ET SPECTACLES QUOTIDIEN - Foire Aux Questions

Quels sont les changements apportés au sapin cette année?
Nous avons modernisé les lumières de notre sapin avec de nouveaux jeux d'éclairage entièrement programmables! Venez vivre l'expérience d'un spectacle lumineux sur mesure, synchronisé en musique.

En quoi consiste l'événement de l'illumination du sapin?
C'est le moment officiel où nous illuminons le grand sapin pour la première fois afin de donner le coup d'envoi de la féerie des Fêtes au CF Carrefour Laval!

En quoi consistent les spectacles lumineux quotidiens?
Il s'agit de spectacles de musique et de lumières chorégraphiés, présentés tous les jours sur notre tout nouveau sapin de lumières DEL de 40 pieds situé dans le Jardin!

Quand aura lieu la cérémonie d'illumination de l'arbre ?
Le 13 novembre à 19 h.

Où l'événement a-t-il lieu ?
Dans le jardin.

Quelle est la durée du spectacle ?
L'événement durera environ 20 minutes au total.

L'accès est-il payant ?
Non, l'événement est gratuit pour les participants.

Y a-t-il une limite de capacité pour l'événement ?
Oui. Si nous atteignons la capacité maximale ou si certaines entrées sont trop engorgées, notre personnel indiquera aux visiteurs quand ils pourront revenir.

Où puis-je trouver plus d'informations sur l'événement ?
Sur le site Web de CF Carrefour Laval.

Où puis-je trouver plus d'informations sur les spectacles lumineux quotidiens ?
Sur le site Web de CF Carrefour Laval.

À quelle fréquence ont lieu les spectacles quotidiens ?

2026 ILLUMINATION DU SAPIN ET SPECTACLES QUOTIDIEN - Foire Aux Questions

Toutes les heures piles, en commençant une heure après l'ouverture et en se terminant une heure avant la fermeture.

À quels moments ont lieu les spectacles quotidiens? Les spectacles se déroulent tout au long de la journée selon l'horaire suivant :

Horaire régulière :

- **Lundi au mercredi :** 11 h à 18 h
- **Jeudi et vendredi :** 11 h à 20 h
- **Samedi :** 10 h à 18 h
- **Dimanche :** 11 h à 17 h

Horaire prolongé du temps des Fêtes :

- **Lundi au vendredi :** 11 h à 20 h
- **Samedi :** 10 h à 18 h
- **Dimanche :** 11 h à 17 h

Horaire spécial du temps des Fêtes :

- **Veille de Noël et veille du Jour de l'An :** 11 h à 16 h
- **Jour de Noël et Jour de l'An :** Fermé